

LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

UNE ADMINISTRATION CITOYENNE

AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

INDICATEURS DOING BUSINESS

**Stratégie pour la mise en place d'une
Administration fiscale de service en RDC**


Les Réformes engagées depuis 2003

Modernisation de la DGI et SIMPLIFICATION

- Réformes structurelles;
- Réformes législatives.

Les changements opérés

- **Evolution des structures**

 *Organisation orientée vers l'utilisateur;*

- **Evolution du système d'information**

 *Administration à multi-accès;*

- **Evolution du comportement**

 *Culture de qualité et respect des valeurs de l'agent public.*

Les leviers du changement

- Identification des usagers;
- Modernisation des procédures par la simplification;
- Réagir aux défaillants;
- Lutter contre la délinquance fiscale;
- Structures adaptées aux besoins des usagers;
- Accessibilité ;
- Qualité de service;
- Résolution des conflits;
- Egalité des citoyens.

La stratégie pour réformer

- Etalement du processus;
- Renforcement des capacités des agents ;
- Veille communicationnelle;
- Consultation des partenaires.

Perspectives

A Court, moyen et long terme...

- La DGI continue à innover , à progresser à moderniser ses prestations ;
- La DGI s'appuie sur les indicateurs de la facilité paiement Business pour continuer à améliorer ses prestations.

Indicateurs Doing Business

Renforcement des obligations d'acquittement du devoir fiscal

Réduction du nombre de paiement

- Suppression de certains impôts et acomptes;
- Institution de la déclaration auto liquidative;
- Remplacement du rôle par l'AMR;
- Unification des échéances;
- Déclaration électronique.

Indicateurs Doing Business

Renforcement des obligations d'acquittement du devoir fiscal

Réduction du temps des opérations

- Temps nécessaire à la préparation de la déclaration;
- Temps nécessaire au dépôt de déclaration;
- Temps nécessaire au paiement.

Autres mesures pour l'amélioration du climat des affaires par l'impôt

- Réduction des taux d'impositions;
- Réduction des pénalités de recouvrement en cas retard de paiement;
- Encadrement des échéances.

Échéance du 31 mars 2014

- Mobilisation du personnel ;
- Concertation avec la FEC et l'ACB;
- Facilités d'accueil;
- Ouverture des guichets de la Banque et de la DGI;

- Résultats
 - ➔ **Diminution** du taux de défaillance de 34 % en 2013 à 29 % en 2014
 - ➔ **Maximisation** des recettes soit 102 % des assignations (situation provisoire)

Merci pour votre attention